

« Dans le respect des dispositions légales, et notamment de l'article 238 bis du CGI, l'Association a pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE PME. Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement un parrainage et un suivi technique des porteurs de projets, assurés gracieusement. »

BULLETIN DE DON

VOLONTAIRE

En tant que dirigeant(e), vous renforcez l'impact de votre entreprise sur le dynamisme économique du territoire, en aidant à consolider l'écosystème dans lequel s'inscrit votre nouvelle entreprise.

Vous bénéficiez de réductions d'impôts : **notre agrément fiscal permet, en tant que particulier une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don et de 60% pour une entreprise.**

Personne Physique

Personne Morale

NOM
de l'entreprise

NOM
de l'adhérent ou du représentant
de l'entreprise

PRENOM
de l'adhérent ou du représentant
de l'entreprise

ADRESSE

Code Postal **Ville**.....

Téléphone

Adresse e-mail

Je souhaite faire un don à Initiative Flandre Intérieure

Je souhaite être recontacté pour devenir adhérent et m'investir dans la vie de l'association

Pour faire un don :

J'adresse un virement à l'ordre d'Initiative Flandre Intérieure (avant le 31/12 si je souhaite un reçu fiscal me permettant de défiscaliser sur l'exercice 2021) sur le compte référencé ci-après.

FR76 1627 5006 0008 0008 2159 395 / CEPAFRPP627

Fait à, le

Signature

A retourner par voie de mail ou voie postale aux coordonnées ci-dessous